

# Engageons-nous auprès de ceux qui en ont besoin



## Charte des droits des personnes en fin de vie

### Droit à des soins proportionnés

• Toute personne mérite d'être soignée jusqu'à la fin de sa vie dans de justes proportions, en bénéficiant des techniques disponibles les plus efficaces mais sans subir des traitements agressifs s'ils sont inutiles. Autant que possible, elle doit être associée au choix des soins qu'elle reçoit.

• Toute personne malade en phase terminale que la médecine est impuissante à guérir peut demander que soient interrompus les traitements devenus inutiles ; l'arrêt des traitements inutiles n'est pas à confondre avec l'euthanasie.

• Toute personne doit pouvoir bénéficier jusqu'à la fin de sa vie des soins antidouleur adaptés, et d'un soutien personnalisé répondant à ses besoins physiques (nutrition, hydratation, soins infirmiers, kinésithérapie...), psychologiques (présence attentive, respect de la pudeur, écoute, soutien moral...) et spirituels.

### Droit à l'accompagnement de la vie

• Toute personne, quel que soit son état de santé physique ou mental, doit être regardée avec respect jusqu'au terme de sa vie ; membre d'une communauté humaine solidaire, elle ne doit pas être considérée comme inutile ou comme privée de dignité ; elle a droit aux soins palliatifs ; sa mort ne doit jamais être délibérément provoquée.

• Toute personne a le droit d'être accompagnée par les soignants et par ses proches dans la confiance ; elle a besoin de relations de vérité concernant sa situation ; si elle le souhaite et que son état le permet, elle doit pouvoir finir ses jours à son domicile.

• Toute personne confrontée à une situation de santé difficile (diagnostic grave, lourde dépendance, angoisse face à la mort) ou à des tentations suicidaires doit être soutenue, reconfortée et entourée par les soignants, ses proches ou des bénévoles, pour vivre le plus paisiblement possible la fin de sa vie.

Ne pas jeter sur la voie publique

10 idées pour s'engager auprès de ceux qui en ont besoin sur [www.adv.org](http://www.adv.org)



L'Alliance pour les Droits de la Vie est engagée contre l'acharnement thérapeutique et l'euthanasie. Son service SOS fin de vie écoute et conseille les personnes concernées par les épreuves de la maladie grave, de la fin de vie et du deuil.

Alliance pour les Droits de la Vie - BP 10267 75424 - Paris cedex 09

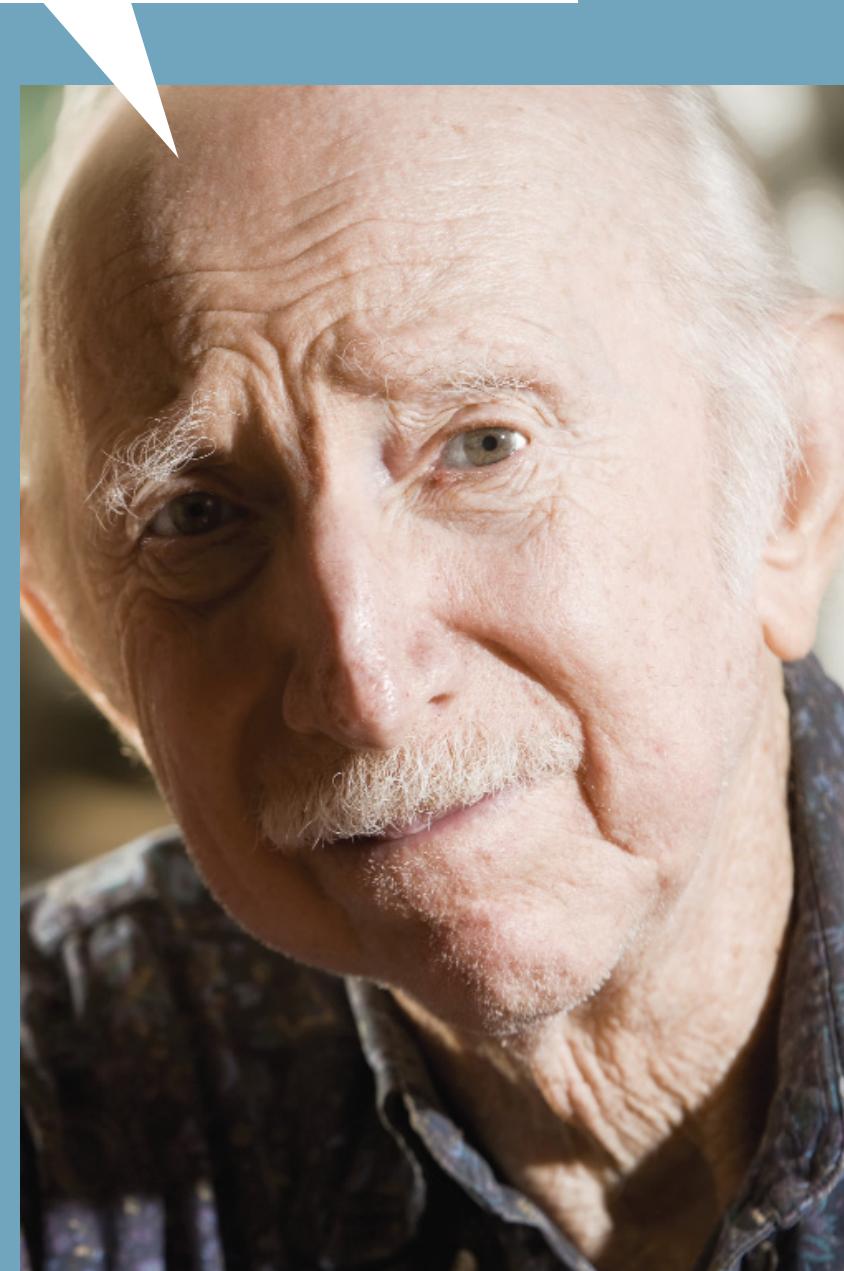
Soutien et aide personnalisés :  
[sosfindevie.org](http://sosfindevie.org)

avec le soutien de :



# Faut pas pousser...

# Euthanasie ?



# Et si on revenait à la réalité ?

1

L'euthanasie est le seul moyen d'échapper à l'acharnement thérapeutique.

Faux !

2

L'euthanasie est la seule solution pour ne pas subir des souffrances intolérables.

Faux !

3

Des cas médiatisés ont montré que, dans certaines situations, l'euthanasie est la seule solution.

Faux !

4

Les services de soins palliatifs sont des mouroirs.

Faux !

5

L'euthanasie est la garantie d'une mort douce.

Faux !

**En réalité,** on peut tout à fait refuser à la fois l'acharnement thérapeutique (traitements lourds inutiles) et l'euthanasie (mort délibérément provoquée) et rester soigné avec attention.

**En réalité,** la médecine dispose de soins antidouleur de plus en plus adaptés, qu'on peut régulièrement réajuster. Chaque patient a le droit d'en disposer pour être convenablement soulagé.

**En réalité,** après enquête approfondie, on a toujours découvert que les personnes concernées n'avaient pas reçu les soins ou l'aide appropriés, soit parce qu'elles étaient privées, soit parce qu'elles les avaient refusés.

**En réalité,** les soins palliatifs prennent soin avec humanité de chaque personne jusqu'à la fin de sa vie, pour soulager ses souffrances physiques et morales et répondre aux besoins qu'elle exprime.

**En réalité,** l'euthanasie est une mort brutale, par empoisonnement, parfois très pénible. Sa violence prive une personne et ses proches de vivre les moments essentiels qui peuvent précéder la mort naturelle.

6

Chaque personne doit avoir les moyens d'exercer son « droit au suicide ».

Faux !

7

Plus les personnes sont malades, plus elles se disent pour l'euthanasie.

Faux !

8

Si l'euthanasie était légale, chacun pourrait choisir sa mort comme une « ultime liberté ».

Faux !

9

Les exemples étrangers sont rassurants.

Faux !

10

On peut soutenir en même temps les soins palliatifs et l'euthanasie.

Faux !

**En réalité,** tout suicide reste un drame personnel et un terrible échec pour tous, notamment les proches. C'est pourquoi la société se mobilise pour diminuer leur nombre et éviter que le suicide soit présenté comme une solution au désespoir.

**En réalité,** les personnes favorables à l'euthanasie quand elles sont bien-portantes changent souvent d'avis en devenant malades : beaucoup ont alors peur qu'on se souvienne de ce qu'elles avaient dit ou écrit... C'est d'ailleurs les entourages qui expriment la plupart des demandes d'euthanasie.

**En réalité,** ce sont les pressions culturelles, économiques ou de certaines personnes de l'entourage qui poussent à l'euthanasie. Quelle est la liberté réelle de celui qui se sent « de trop » ? Finalement les personnes désespérées ou dépendantes risquent d'être éliminées sans rien avoir demandé.

**En réalité,** l'ONU vient encore de protester contre l'arbitraire des euthanasies en Hollande. En Suisse, des scandales ont éclaté avec l'euthanasie de personnes dépressives ou qu'on pouvait guérir.

**En réalité,** à partir du moment où l'on ouvre la porte à l'euthanasie, elle s'impose comme solution de facilité, moins coûteuse et plus rapide, et on constate que les soins palliatifs sont délaissés.

## Ni acharnement thérapeutique... Ni euthanasie